

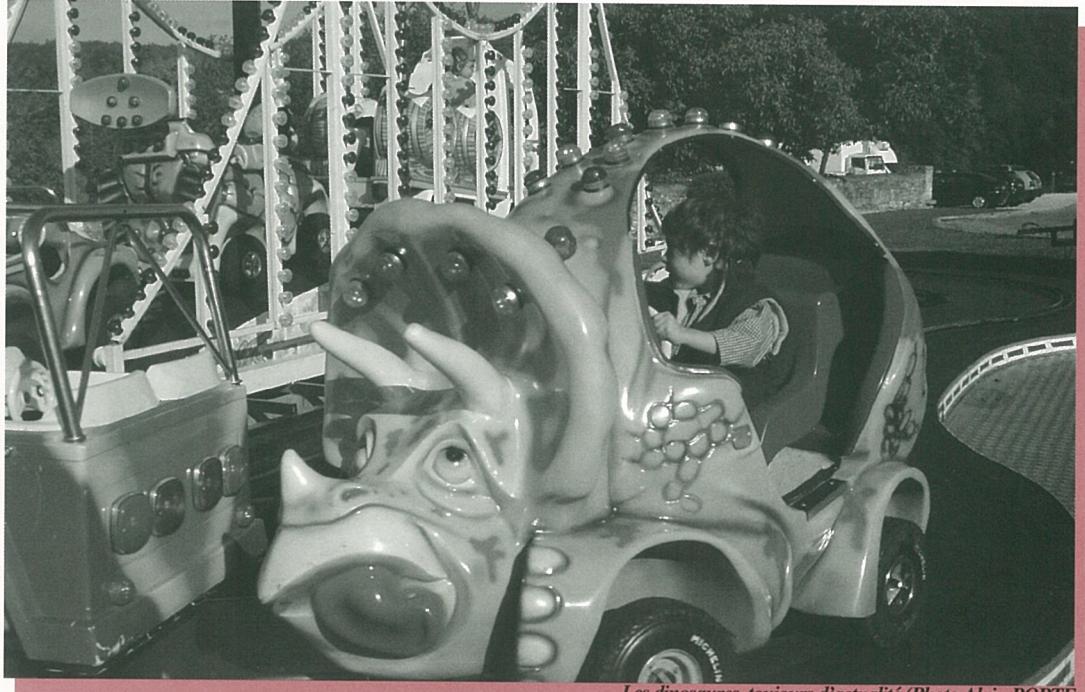
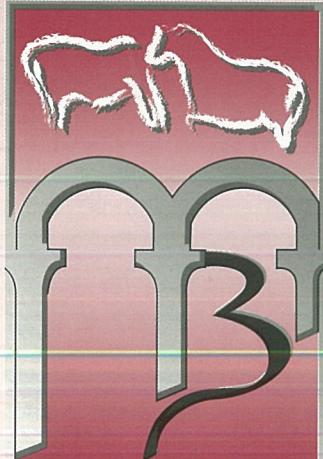
Mouthiers sur Boëme

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 7 octobre	p 2
Haute Qualité Environnementale	p 3
Office du Tourisme	p 3
Éclairage auto	p 3
La gare	p 4
Atelier d'écriture	p 5
Théâtre	p 5
Béloëte	p 6
Présence verte	p 6
CRAMCO	p 6
Formation continue	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Randonnées	p 7
Exposition dinosaures	p 7
Samedis de la préhistoire	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda novembre	p 8
Pharmacies de garde	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 249
novembre
2005



Les dinosaures, toujours d'actualité (Photo Alain PORTE)

LE "NOUVEAU" FOYER LOGEMENT SE MET EN PLACE

Notre foyer pour personnes âgées est signataire depuis le 1er juillet 2005 d'une convention tripartite engageant :

- la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS)
- le Conseil Général de la Charente
- le foyer pour personnes âgées de MOUTHIERS SUR BOEME

Au titre de cette convention, la DDASS nous verse annuellement une dotation de soins (environ 150 000 €) correspondante aux frais des personnels soignants et matériels médicaux nécessaires dans le cadre du fonctionnement de notre structure désormais dénommée Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

Le conseil général de la Charente, nous verse annuellement une dotation dépendance (environ 60 000 €) correspondante à l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) des personnes accueillies dans notre établissement.

Ces dotations extérieures vont nous permettre de maintenir un prix de journée raisonnable pour nos résidents.

En contre partie de ces dotations, nous nous sommes engagés à mettre en place un véritable projet d'établissement regroupant plusieurs thèmes :

- projet de soins
- projet de vie
- projet d'animation
- projet architectural

Des groupes de travail ont été formés sur chacune de ses thématiques, associant les résidents et leur famille, le personnel de l'établissement, les élus, le médecin coordonnateur salarié de l'établissement, des personnes extérieures spécialistes dans les domaines concernés.

C'est ainsi que nous avons le plaisir d'accueillir :
- dans le cadre du « projet de soins » Madame HITIER, infirmière diplômée d'Etat, professeur à l'école d'infirmière ;

.../...

Conseil Municipal du 7 octobre 2005

(suite de la page 1)

- dans le cadre du « projet architectural » Monsieur BAUSSET, ancien directeur de l'office départemental HLM de la Charente.

La conduite d'opération des travaux de restructuration et d agrandissement du foyer a été confiée à l'office départemental HLM de la Charente après consultation.

Le calendrier des diverses formalités administratives nous permet d'envisager un commencement de travaux à l'automne 2006.

D'ici là, merci et bon courage à toutes les personnes investies dans les divers groupes de travail.

Le maire
Cécile FORGERON



Prochaine réunion publique du Conseil Municipal VENDREDI 2 DÉCEMBRE à 20 H 30

ÉPANDAGE DES BOUES

Le Conseil Municipal décide de demander au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne une subvention pour le plan d'épandage des boues de la lagune actuelle. Il demande également une subvention à l'Agence de l'Eau pour l'acquisition de parcelles pour la création des nouvelles lagunes.

CRÈCHE FAMILIALE

Dans le cadre de la mise en place de la PSU (Prestation de Service Unique) par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, à compter du 1er janvier 2006, la commune assumera la gestion de la crèche familiale jusque là assurée par la MJC.

Les propositions de recrutement seront faites aux assistantes maternelles actuellement salariées par la MJC, après avis du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

GARE SNCF

Devant l'annonce faite par la SNCF de démolir la gare, le Conseil Municipal envisage de mener une action médiatique en fonction de la réponse attendue de Monsieur GALOIS ; en attendant, une étude sera demandée au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de la Charente afin d'élaborer un dossier concernant l'impact du bâtiment dans l'environnement de la place de la gare.

AUGMENTATION LOYER COMMUNAL

A compter du 1er novembre 2005, le loyer communal situé au 55 rue de la Boëme sera revalorisé de 4,81% conformément à l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE.

P.V.R. (Participation pour Voies et Réseaux) « chez les rois »

Suite à une demande de certificat d'urbanisme au lieu-dit « chez les rois », une extension du réseau électrique s'avère nécessaire.

Avant de procéder au calcul de la PVR pour les propriétaires concernés, le Conseil Municipal demande au Syndicat départemental d'Électricité, d'étudier une extension rejoignant les deux réseaux existants.

SALLE DE SPORTS

Dans le cadre du projet de construction de la salle de sports, le Conseil Municipal demande à la DDE, conducteur d'opération, de proposer un projet avec HQE (Haute Qualité Environnementale) partielle : la rémunération de la mission confiée à la DDE reste inchangée.

TRAVAUX ÉLÉMENTAIRE

La facturation de travaux effectués à l'école sera revue avec l'artisan les ayant effectués.

SOUTIEN A LA VILLE DE VERDUN

Le Conseil Municipal décide de soutenir la ville de Verdun dans son action pour le maintien du classement de la « Voie Sacrée » (voie reliant Bar le Duc et Verdun) en route nationale et non son déclassement en voie départementale.

Cette banalisation d'un classement en voirie départementale porterait gravement atteinte à sa symbolique et entraînerait inéluctablement, à terme, l'oubli du rôle historique majeur qu'elle a joué pour la sauvegarde de la nation.

HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Faire en sorte que la vie d'un bâtiment, de sa conception à sa démolition en passant évidemment par sa construction et son utilisation, respecte au mieux l'environnement. Telle pourrait être la définition de la haute Qualité Environnementale dite HQE.

Cette manière de penser est apparue au début des années 90. Il s'agit plus d'une méthodologie que d'un label.

Celle-ci se décline selon 14 cibles relevant de deux domaines :

- la réalisation d'un environnement intérieur confortable et sain ;
- la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur ;

Dans le premier domaine, les cibles concernent le confort, acoustique, visuel, olfactif, hygrothermique. Il est aussi question dans ce domaine de la qualité sanitaire des espaces, de l'air et de l'eau.

Dans le second domaine, celui de l'environnement extérieur, les cibles vont concerner la gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets mais aussi la gestion l'entretien et de la maintenance. Il s'agira également de viser une relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement immédiat, du choix des procédés et matériaux de construction. Enfin, la recherche d'un chantier à faible nuisance constituera une des 14 cibles principales possibles.

En effet, le maître d'ouvrage, en l'occurrence la commune, va hiérarchiser les cibles. Le choix portera sur trois, quatre cibles pour lesquelles sera recherchée le meilleur résultat possible en terme d'environnement. Quatre ou cinq cibles seront traitées pour atteindre une bonne performance environnementale. Les autres cibles respecteront au minimum la réglementation et les bonnes pratiques.

Office du tourisme

Accroître l'activité touristique du Pays d'Angoulême, tel est la raison d'être de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême.

Cette association (dite loi 1901) regroupe ainsi les communautés de communes CHARENTE-BOEME-CHARRAUD, BRACONNE CHARENTE, la COMAGA et les communes de MORNAC, GARAT, DIRAC.

Mais sa particularité tient aussi dans le fait d'associer les représentants des activités liées au tourisme, les associations et les institutions à vocation culturelle et de loisirs. Dans cette dernière catégorie figurent notamment le Festival de la Bande Dessinée, Via patrimoine.

Du coté des organismes professionnels et des prestataires de service, les hôteliers restaurateurs, propriétaires de gîtes ou de chambre d'hôtes sont bien évidemment représentés. Mais tout commerçant, entreprise ou établissement financier peut être adhérent de l'Office.

Ainsi, les collectivités, les organismes professionnels et les associations forment trois collèges qui administrent l'office.

Le rôle le plus connu d'un Office de Tourisme est d'informer sur les activités touristiques et de loisirs. Les dépliants papier sont traditionnellement le support mis à disposition.

Mais le développement d'internet et la recherche d'information à distance ont conduit à la création de site électronique. cet outil permet également de commercialiser des prestations et des services touristiques et notamment d'assurer les réservations d'hébergement.

Dans ces statuts, l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême peut intervenir en conseil et en prestataire pour les collectivités adhérentes.

Cette possibilité a été retenue par notre communauté de communes qui n'a pas souhaité créer son service mais plutôt mutualiser les moyens pour que les attraits et les disponibilités de CHARENTE-BOEME-CHARRAUD soit rendus plus accessibles. La communauté de communes a ainsi versé 3 970 euros à l'office pour l'année 2005.

Contrairement à certaines déclarations dans la presse la gestion de l'office est bien assurée. Et agissant notamment du licenciement de son ancienne directrice pour incompétence, les éventuels dommages qui pourraient lui être versés sont inférieurs aux charges évitées par cette rupture de contrat.



BIEN VOIR BIEN VU

Contrôle gratuit de l'éclairage et des essuie-glace de votre ou vos véhicules

Place du champ de foire à MOUTHIERS vendredi 4 novembre après-midi.

L'éclairage et la signalisation sont essentiels dans une voiture. La vision est primordiale pour un automobiliste. Selon les conditions, il existe un éclairage adapté à la situation. A l'inverse, certains éclairages sont plutôt néfastes.

Concernant les codes, appelés aussi feux de croisement, la forme du faisceau lumineux est prévue pour ne pas éblouir un automobiliste devant ou, arrivant en face.

Les phares ou feux de route s'utilisent surtout la nuit, pour voir loin. Le faisceau est plus puissant que pour les codes. En cas de brouillard, en revanche, ils sont éblouissants et sont donc déconseillés.

Il existe pour cela les antibrouillards dont le faisceau est large, bas (le plus bas possible sur la voiture) et il vaut mieux éviter de rouler couramment avec car ils n'éclairent qu'à quelques mètres mais intensément. En fait, dans les conditions normales de conduite, ils "sur-éclairent" la partie proche de la route et la pupille de l'œil se rétrécit, ne permettant pas de distinguer les objets en limite de faisceau "code" ou "phare".

Certains véhicules ont été équipés de phares longue portée. Très éblouissants, ils sont utilisés lorsque les phares d'origine du véhicule ne sont pas assez puissants. Le faisceau est très concentré et pour être efficace, les deux feux sont placés très proche l'un de l'autre.

Ils sont de moins en moins utilisés car les blocs optiques actuels sont très efficaces. Particulièrement les blocs double-optique, dans lesquels il y a une partie feux de croisement et une partie feux de route.

LES MAUX DE LA GARE

La gare de MOUTHIERS a été construite en 1853, un an après la mise en service de la voie ferrée et le voyage de Chalais à Angoulême du Prince Président Louis Napoléon Bonaparte le 10 octobre 1852.

Depuis ce temps là elle en a vu des trains : ceux qui emmenaient les soldats sur le front des deux grandes guerres de 14-18 et 39-45 ; ceux qui apportaient le kaolin pour fabriquer le papier couché de l'usine Laroche, les balles de laine pour l'usine de feutre de Bourisson, les foudres pleins de vin que certains assoiffés n'hésitaient pas à goûter ; ceux qui transportaient des bestiaux, les troncs de noyers abattus par la maison Dedieu... ; ceux qui emmenaient travailleurs ou voyageurs à Bordeaux ou Angoulême, trois fois par jour, et les lycéens pensionnaires le dimanche soir.

En 1939 elle a vu aussi arriver, dans des wagons à bestiaux, les réfugiés lorrains de Petite-Rosselle que les habitants de Mouthiers ont hébergés pendant un an.

HISTORIQUE

Un certain 24 août 1944 elle a aussi vu arriver le sinistre train de soldats allemands qui se dirigeait sur le front du nord ou de l'est de la France. Confrontés à un groupe de maquisards venus de Mouthiers récupérer des armes, les allemands en ont abattu quatre : trois sur le coteau de « Chez Bâty » : Messieurs Marc BLANCHER, Jean-Louis DEVARS et PELTEREAU, ce dernier âgé de 16 ans ; et un dans le bourg : Monsieur Guy DEVAUREIX. Deux civils ont également été tués, Monsieur André VINCENT et Monsieur Abel BESSE, employé à la gare. C'est grâce à l'acharnement de Monsieur DUGALEIX, le chef de gare, à faire repartir coûte que coûte ce train, qu'un carnage parmi la population a été évité ! Mais, dans la soirée, deux autres monastériens, Messieurs Léonide THOMAS et Fernand DUPRÉ, qui recherchaient les corps, ont aussi été tués par les soldats allemands d'un deuxième train qui passait.

Thérèse LATHIÈRE.

NOTRE GARE

S'il est une histoire à vous conter, ce sera celle de la gare de Mouthiers, paisible commune dans les temps reculés d'une voie de chemin de fer s'est vue doter.

Plus qu'une station, un débarcadère est réclamé par tous les pétitionnaires, jadis, gênés par l'énorme remblai du chemin de fer masquant leur vue et les privant d'air.

La Boëme aux eaux limpides détournée de son lit, en canaux empruntés aux vastes et vertes prairies, conduit l'essor de nouvelles industries : les papeteries.

Bourgade champêtre aux âmes volontaires s'étoffe sur les chaumes héréditaires. Pierres taillées dans le vif des rochers au son des pics et des marteaux des carriers, ornent notre gare, les ponts et viaducs de craies.

Maison d'école, distribution de courriers deviennent de grandes nécessités !

Routes de grande communication traversent le bourg en expansion, charrettes tirées par les chevaux s'évertuent sur les chemins vicinaux, trafic incessant à la station du village,

Wagonnets de kaolin s'entreposent en garage, champ de foire en constante ébullition témoigne d'une fièvre animation.

Le sifflet du chef de gare retient toutes les attentions !

Que pouvons-nous préserver notre gare, témoin de travail de nos aïeux à notre égard, symbole de richesse, d'évasion et de liberté, structure patrimoniale destinée à d'actuelles nécessités. »

Isabelle NEBOUT.

PROJET D'ATELIER D'ÉCRITURE

"Comment le dire, comment l'écrire"

Proposition : animation d'un groupe autour de l'écriture, la lecture.

Accueil des personnes ayant la volonté d'écrire

Discussion autour d'un sujet, d'un livre, d'un auteur, d'une histoire, d'un thème

Réfléchir ensemble, partager les expériences, les écrits

Organisation : mise en place de projets

Autour de thèmes favorisant l'échange, l'écriture et la recherche

Une animatrice

Isabelle Nebout

propose de mettre en commun - nos différents dons pour le français,

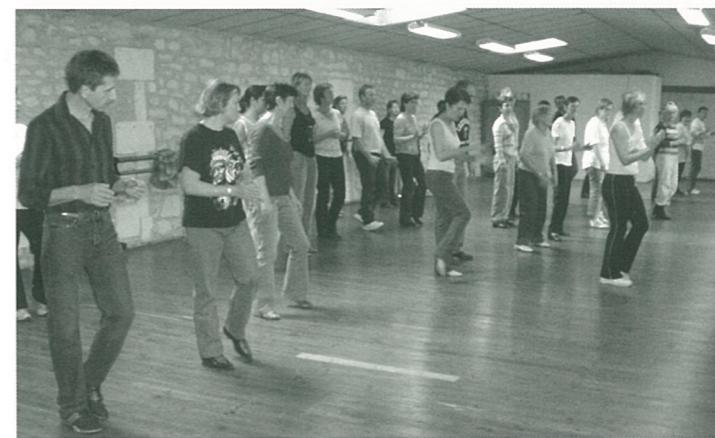
- aider les personnes en recherche d'une meilleure

approche face à l'écriture,
- conseil sur les écrits accompagnés de suggestions, etc.

Lieu d'activité : la bibliothèque

Horaire à définir en fonction des participants

Réunion de présentation:
mercredi 23 novembre
à 18 h 00



"L'INTELLIGENCE DE LA BÊTE"

THEATRE

"L'Intelligence de la Bête"
par la Compagnie Nature.com

Durée : 1 h 15

Comédie originale où le jeune "animal" facétieux écorche sans vergogne conventions et habitudes.

Cette comédie se veut avant tout simple et drôle, agréable et divertissante.

Le personnage principal y cultive l'ambiguité homme/animal.

Tout public.

Tarif : 5 € Tarif réduit : 3 €
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Vendredi 18
à 20 h 30
à la MJC

MJC Jules Berry



Depuis des années, la MJC organise en relation avec le circuit de cinéma rural CRCATB, une séance mensuelle. L'information est donnée dans chaque bulletin municipal, des affiches et des tracts sont déposés chez les commerçants locaux. Mais depuis plusieurs années, malgré une programmation de qualité (il s'agit de films sortis à Angoulême présentés quelques mois plus tard), le public monastérien répond peu (10 à 15 personnes en moyenne). Les bénévoles actuels de la MJC souhaitent être soutenus pour l'organisation, sinon il n'y aura plus de séance mensuelle . Donc, si vous avez envie que le cinéma vive à Mouthiers, prenez contact avec la MJC (Alain LARRIVE)

B E L O T E

Le Cercle des Aînés organise un concours de belote Interclubs le **mardi 22 à 13 H 30**
salle polyvalente

P R É S E N C E V E R T E C H A R E N T E

Potage, entrée, viande ou poisson avec garniture de légumes, fromage et dessert : pour un montant de 7,65 euros !
Service à domicile, le portage de repas est proposé sur votre commune et le canton par « Présence Verte Charente ».
Faire ses courses et sa cuisine ... une habitude, que l'âge ou la maladie rendent un jour difficile. Dans les cantons desservis, le portage de repas concours au maintien à domicile des personnes à partir de 60 ans. Ce service s'adresse d'abord à une clientèle retraitée, d'origine agricole ou non. Mais, sur demande, d'autres personnes peuvent aussi l'utiliser et tout particulièrement les personnes handicapées. Les plats sont livrés froids, en barquettes de carton recouvertes de film plastique, se conservent plusieurs jours au réfrigérateur et se réchauffent aisément (méthodes traditionnelles ou micro-ondes).

Le service présente l'avantage d'être très souple : on peut choisir ses jours et même ses périodes dans l'année. Les menus sont variés et s'adaptent aux régimes, par exemple pauvres en sel ou pauvres en sucre pour les personnes diabétiques.

Présence Verte Charente peut assurer 7 repas par semaine, livrés à domicile sur 4 jours, dans des véhicules réfrigérés répondant aux normes d'hygiène en vigueur.

Plus qu'un repas, ces livraisons sont l'occasion de visites qui rompent la solitude. Les « porteurs de repas » professionnelles et compétentes sont à l'écoute des adhérents et apportent à chacune leur sourire.

POUR 7,65 EUROS, PRÉSENCE VERTE CHARENTE, C'EST :

- une réponse au problème du maintien ou du retour à domicile de tous (ressortissants MSA ou non)
- une desserte quotidienne des cantons ruraux
- un transport en camionnettes réfrigérées
- des menus équilibrés, variés et adaptés aux régimes alimentaires
- un service souple (de 1 à 7 repas /semaine)
- une équipe compétente à votre écoute

PRÉSENCE VERTE CHARENTE
46, boulevard Charles Duroseille
16916 - ANGOULÈME CEDEX 9

05.45.97.81.30

SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

Le Conseil Général de la Charente met en place un groupe de soutien aux aidants familiaux constitué entre autres professionnels,

d'un médecin généraliste, d'un psychologue, d'une diététicienne et d'autres spécialistes (Alzheimer, etc....).

Si vous êtes dans la situation d'aider un de vos proches et que vous avez besoin d'aide, adressez-vous à la mairie.

FORMATION CONTINUE ACE LE C.N.A.M.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers de la région Poitou-Charentes propose de nombreuses formations aux actifs (salariés et demandeurs d'emploi) qui souhaitent développer leurs compétences, se perfectionner, accroître leurs responsabilités, acquérir un certificat ou un diplôme,

négocier un tournant dans leur carrière ou changer d'emploi...

Les modalités souples d'organisation (cours du soir, dans la journée ou le samedi, à distance) permettent la compatibilité de la formation à une activité professionnelle.

Les formations couvrent de nombreux secteurs d'activité : management, ressources humaines, économie, gestion, anglais, bureautique, comptabilité, droit, informatique, automatisme industriel, énergétique, mécanique production automatisée...

0 820 20 26 26
angouleme@cnam-poitou-charentes.fr

C R A M C O

Vous avez 57 ou 58 ans et êtes salarié du secteur privé, faites régulariser votre carrière dès maintenant. Demandez votre relevé de carrière. C'est une pièce essentielle au calcul de votre future retraite. Ce document gratuit retrace votre activité salariée exercée dans le secteur privé. Prenez ensuite rendez-vous avec un technicien retraite pour vérifier si votre relevé correspond bien à votre parcours professionnel et si besoin le faire régulariser.

Pour obtenir un relevé de carrière : - connectez-vous sur www.cram-centreouest.fr rubrique « retraite ». Il vous suffit de cliquer sur « relevé de carrière » et de consulter le chapitre « comment l'obtenir » ou bien

Angoulême : 05.45.39.96.60
Calendrier des permanences retraite pour le 2ème trimestre 2005
Angoulême 16, boulevard de Bretagne 05.45.39.96.60
Le lundi en accès libre de 8 h 30 à 16 h 30
Du mardi au vendredi uniquement sur rendez-vous de 8 h 30 à 16 h 30

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
sam.5 nov	Sentiers de Boëme	8 h 30	entretien, balisage des sentiers	abri randonneurs		
Dim.6 nov	Gabriel et Monique SOURISSEAU 05.45.24.58.33	13 h 15	Curac	église	14 h	12
Dim.20 nov	Maryvonne et Bernard BOURDET 05.45.25.08.16	13 h 15	Hiersac	parking de la poste	14 h	11
Dim.4 déc	Marie LECHAT 05.45.67.93.42	13 h 15	St Laurent des Combes	église	14 h	13

B A L L A D E S D U M E R C R E D I



Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille.
Départ à 14 heures place du champ de foire

NOVEMBRE : 16 et 30

DÉCEMBRE : 14 et 28

CHERVES : CROCODILES, DINOSAURES
exposition prêtée par le centre Départemental de Documentation Pédagogique
à partir du 20 novembre à la M.J.C.

L E S S A M E D I S D E L A P R É H I S T O I R E

La Commune de SERS organise, en partenariat avec l'Université de Pays et deux préhistoriens charentais, André DEBENATH et Jean-François TOURNEPICHE, un cycle de conférences sur la préhistoire.

Ces conférences seront réalisées par des préhistoriens de renom et concerneront différents thèmes tels

que l'art, les modes de vie, etc... des hommes préhistoriques en Charente. Parmi ces préhistoriens, a été invitée Madame G.PINCON qui participe aux études en cours sur la Chaire à Calvin.

12 novembre : conférence à SERS animée par Bruno Boulestin sur le cannibalisme préhistorique

26 novembre : conférence à MOUTHIERS (salle polyvalente) animée par Roland Nespolet sur les cultures des cro-magnons dans le sud-ouest de la France

17 décembre : conférence à Sers animée par Roberto Macchiarelli sur le peuplement des continents de l'Afrique à la Terre de feu.

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :

www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

12 octobre : Baptiste DUBUISSON
« les Érableaux »

DÉCÈS

3 octobre : Robert GERMON « chez les Rois »
10 octobre : Marie-Louise SURAUD veuve VERBOIS
« chez les Rois »
14 octobre : Francis TRICHARD
26, avenue du 24 août 1944

SUR VOTRE AGENDA

NOVEMBRE

- 11 : loto du foot des jeunes à la salle polyvalente
19 : soirée jeux des parents d'élèves
à la salle polyvalente
22 : Concours de belote du Cercle des Aînés à la
salle polyvalente
26 : conférence sur la préhistoire
à la salle polyvalente

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain
bulletin

Il paraîtra début décembre avec une surprise. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 novembre. Rappelons que les annonces concerteront les activités prévues jusqu'au 15 janvier 2006.



CRÈCHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS
Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Classes maternelles dans la nature, ça marche.



Pour les automnales, le succès va croissant...



Les petits sont chez eux en Nounourserie...

(Photos Alain PORTE)